

**Message du Président du Conseil de
l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Assad Kotaite,
sur le thème «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle»
pour la célébration mondiale de la Journée internationale de l'aviation civile,
le 7 décembre 1998**

La sécurité de l'aviation est la raison d'être de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Elle est intimement liée au mandat de l'Organisation, qui consiste à promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale au moyen de l'établissement de normes et pratiques recommandées (SARP).

Depuis la création de l'OACI en 1944, la croissance de l'aviation civile internationale est phénoménale. En 1945, les services réguliers des compagnies aériennes du monde transportaient à peine 9 millions de passagers. En 1997, ce chiffre était passé à 1,5 milliard. À ce rythme, on pourrait atteindre 4,5 milliards d'ici le milieu du siècle prochain.

Pour faire en sorte que le transport aérien reste le mode de transport le plus sûr dans les années à venir, il faudra remplir deux conditions fondamentales. La première est l'application mondiale cohérente des SARP de l'OACI, car le niveau de sécurité de l'aviation est et sera toujours directement lié au niveau de mise en œuvre de ces normes.

Ces mesures concertées deviendront de plus en plus importantes à mesure que la communauté de l'aviation mondiale s'occupera de questions aussi complexes que la privatisation des services gouvernementaux, la libéralisation des contrôles économiques et l'avènement de nouvelles technologies, sans parler du phénomène omniprésent de la mondialisation. Dans tout cela, les États contractants doivent continuer à s'acquitter de leur responsabilité qui est d'assurer la sécurité dans leur espace aérien respectif.

La mise en œuvre mondiale des systèmes CNS/ATM, qui fait intervenir l'intégration de technologies satellitaires et informatiques aux communications, à la navigation, à la surveillance et à la gestion du trafic aérien, est une deuxième condition essentielle à la croissance sûre et ordonnée de l'aviation civile au XXI^e siècle. Ce système de navigation aérienne orienté vers l'avenir est l'initiative la plus complexe et la plus vaste jamais entreprise dans l'histoire de l'aviation civile.

J'ai la ferme conviction que pour réussir dans ces deux domaines, à savoir la mise en œuvre universelle des SARP et des systèmes CNS/ATM de l'OACI, il faudra un niveau sans précédent de coopération entre les pays et un niveau correspondant de coordination mondiale dans tous les aspects de la sécurité de l'aviation civile.

En fin de compte, la sécurité n'est pas une question nationale, ni une question régionale ou continentale. C'est une question mondiale. Les êtres humains voyagent dans le monde entier, traversant des frontières politiques. Ils ont droit à une application uniforme de normes de sécurité reconnues à l'échelle internationale où qu'ils puissent aller.

L'OACI se consacrera toujours à sa tâche principale qui consiste à promouvoir le niveau le plus élevé de sécurité de l'aviation, de façon que nous puissions tous être assurés de la réalisation de l'objectif de la «Sécurité aérienne: Cap sur le XXI^e siècle».